

Le théâtre de verdure



En 2004, sous l'impulsion du Maire, le Conseil municipal décide d'aménager la cour de la Mairie afin de la rendre plus attrayante, tout en conservant son cachet rural, mais aussi de permettre l'organisation de manifestations à caractère convivial ou culturel.

Le choix retenu est de profiter du talus pour y aménager un théâtre de verdure. Afin d'en limiter le coût pour les finances de la commune, celui-ci sera réalisé par l'employé communal aidé par le Maire et quelques conseillers municipaux



qui
titre
leur

nécessaires à cette réalisation du budget communal. Cette dépense sera compensée par un don à Hautot le Vatois.



viendront lui prêter main forte, à titre bénévole, pendant une partie de leur temps libre. Les matériaux nécessaires, quant à eux, sont à la charge de la commune. Cependant, au final, cette réalisation est le fruit d'un don d'une personnalité résidant à Hautot le Vatois.



Cet aménagement a demandé plusieurs semaines d'effort¹, mais le résultat est à la hauteur de l'investissement et il fait des envieux parmi les élus des autres communes qui ont l'occasion de venir l'admirer. Ce fut notamment le cas



lors de son inauguration en présence de Mme Lagarde, M. Revet, sénateur, Monsieur Fidelin, député, M. Mayer, Conseiller général, de M. Legay, Maire d'Autretot et

Président de CCRY et de plusieurs maires des communes alentours. Il fait désormais partie des particularités de notre



¹ Merci tout particulièrement à Jérôme Maugest (employé communal) qui n'a pas ménagé sa peine, Jean Paul Monville (Maire), Michel Ernst (Adjoint au maire) et Daniel Lecarpentier (Conseiller municipal)

commune et mérite le détour. Pour les randonneurs, vous pourrez le contempler si vous empruntez le chemin n°55 : "Le Mont l'Évêque", répertorié sur la carte éditée par le Pays Plateau de Caux Maritime.



Jusqu'à présent, quelques manifestations s'y sont déroulées :

- remise des récompenses à l'issue des courses cyclistes organisées par la Roue Libre yvetotaise (RLY) en collaboration avec la commune,



- deux concerts du conservatoire de musique d'Yvetot,
- deux concours d'improvisation théâtrale organisée par l'Association "la paille"
- plusieurs spectacles de fin d'année de l'association sportive d'Hautot le Vatois (ASHV),



- plusieurs manifestations telles que la fête des mères, des pique-niques ou des après-midis récréatifs.

Cependant, ce site mériterait d'être plus utilisé. La commune incite donc les porteurs de projets de loisirs ou culturels à se mettre en contact avec la Mairie pour étudier avec eux leur faisabilité.